

VEYRE-MONTON

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

Agir, décider, avancer : notre commune ne s'arrête pas !

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

La France traverse une période d'incertitude, sans gouvernement stable ni budget clair. Dans notre commune, l'équipe municipale est au travail, déterminée à faire avancer les dossiers qui vous concernent directement.

Salle Occitanie : un défi à relever ensemble. Le décret tertiaire n'est pas une option, mais une obligation. C'est la salle d'Occitanie qui va faire l'objet d'étude en ce sens. Pour réussir, **il faut réunir les énergies, écouter les utilisateurs, et innover.** C'est pourquoi un comité consultatif ouvert aux associations utilisatrices va être créé avec pour objectifs : **imaginer son avenir, optimiser son usage, et répondre aux exigences réglementaires.** Ce comité sera un lieu d'échange et de propositions.

École Jean Moulin : la sécurité de nos enfants avant tout. Depuis 2018, les fissures du bâtiment scolaire Jean Moulin nous préoccupent. Malgré différentes expertises, les échanges avec notre assurance restent difficiles et infructueuses. La sécheresse sévère de cet été, suivie de pluies diluviennes, ont empiré la situation.

Nous agissons : saisine du tribunal administratif en août suivie d'un **arrêté de péril imminent sur la base d'une nouvelle expertise.** Les **travaux de confortement seront terminés avant fin octobre.**

Après **dix ans d'attente et de mobilisation**, les travaux de réfection de la RD786, la montée de Soulasse, **démarreront fin de l'année 2025 ou début janvier.**

Ensemble, pour mener à bien ce chantier, nous avons **fédéré les énergies et optimisé les financements** en créant un groupement de commande, associant le Conseil Départemental, la commune, le SMVVA, le SME et Territoire d'Énergie. Grâce à cette collaboration, nous avons **réduit les coûts** tout en garantissant la qualité des travaux, preuve que l'union fait la force.

Un projet au service de tous. La réfection de la RD786 améliorera **la sécurité, le confort et l'attractivité** de notre territoire. C'est un pas de plus vers un cadre de vie toujours plus agréable pour les habitants, les usagers et les visiteurs.

Les défis sont nombreux, les obstacles réels. Mais notre détermination est entière. Chaque projet, chaque initiative, seront le fruit de notre engagement collectif.

Notre commune avance.

Je vous souhaite à tous de passer de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 9 janvier, pour la cérémonie des vœux.

Bien à vous.
Le Maire

Nadine VALLESPI

MOMENTS FORTS

7 SEPTEMBRE

Top départ de la rentrée associative, à la halle des sports, le premier week-end de septembre.



7 SEPTEMBRE

A l'occasion du forum des associations, les conseillers municipaux ont eu le plaisir d'accueillir les nouveaux arrivants sur la commune, autour d'un petit déjeuner convivial.

4 OCTOBRE

Entre morceaux choisis, aphorismes subtils, rimes fines et pointe d'esprit, Vincent Roca et Wally ont conquis le public, le 4 octobre dernier, lors du spectacle humour, organisé en partenariat avec les Martres-de-Veyre.



FLASH INFO

LISTES ÉLECTORALES : MISE À JOUR

Les mairies sont dans l'obligation de radier les électeurs qui ne remplissent plus les conditions d'attache communale, c'est-à-dire qui ne peuvent plus justifier d'un domicile dans la commune ou de toute autre condition prévue par le code électoral (gérant d'entreprise située dans la commune, contribuable dans la commune, au titre du domicile des parents pour les jeunes de moins de 26 ans, etc.), en application de l'article L18 du code électoral.

En prévision des prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2026, la municipalité remet à jour la liste électorale. Pensez bien à vérifier votre situation sur service-public.fr ou en contactant directement le service élection au 04 73 69 60 31.

Si vous avez déménagé au sein de la commune, il est nécessaire de prévenir nos services afin que votre situation soit actualisée, en particulier si cela implique un changement de bureau de vote.

vie communale et intercommunale

RÉNOVATION DES MARCHES DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DU PUY DE MARMANT : UN CHANTIER EXEMPLAIRE

La commune et le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Auvergne, entreprennent cet automne, la rénovation des marches d'accès au sommet du Puy de Marmant, au cœur de la Réserve Naturelle Régionale. Ce site emblématique, très fréquenté par les randonneurs, bénéficiera de nouveaux aménagements visant à sécuriser le parcours tout en préservant l'environnement exceptionnel qui l'entoure. Les matériaux utilisés, naturels et locaux, s'intègrent harmonieusement dans le paysage volcanique.



Les travaux ont ainsi été planifiés avant la période de nidification du hibou grand-duc, qui s'installe dès le mois de décembre. Ce chantier illustre l'engagement de la collectivité, du CEN Auvergne et de la Région pour une valorisation douce et respectueuse de la Réserve Naturelle Régionale du Puy de Marmant, conciliant ainsi accueil du public et protection de la biodiversité.



UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est renouvelé. Chacun a pu proposer à ses camarades un programme pour se faire élire, et c'est ainsi que Letty et Talia sont sorties en tête de l'élection. Ils ont beaucoup de projets en lien avec la solidarité, comme organiser une nouvelle rencontre avec les résidents de l'EHPAD.



Romane, Lyna, Mathis, Gaétan, Letty, Arthur, Laurine, Talia

La mise en place d'un jardin potager partagé et la collecte de déchets sont aussi au programme, mais ils ont bien d'autres idées qu'ils gardent en suspens. Cette nouvelle équipe est très motivée pour embellir la commune et créer un lien intergénérationnel.

ESCAL'ADOS VOUS INFORME

Les programmes d'activités du cycle 2 (périodes scolaires entre les vacances d'automne et de fin d'année) pour les adolescents de 11 à 17 sont disponibles sur le site internet de Mond'Arverne Communauté. Les inscriptions se font uniquement via le portail famille. Du 16 au 20 février 2026, l'ensemble des pôles ados de Mond'Arverne organise un séjour hiver à la station du Lioran pour 72 ados. **Les pré-inscriptions pour le séjour se dérouleront via le portail famille, du 25 au 29 novembre 2025 uniquement.**

Retrouvez l'ensemble des programmations en scannant le QR code ci-dessous pour accéder à nos réseaux sociaux ou sur le site de Mond'Arverne communauté : <https://www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/pole-adolescents/secteur-escalados/>



Portrait

LA BELLE HISTOIRE DE KOTOLANA

Il est des trajectoires singulières qui forcent l'admiration. Il est des histoires inspirantes qui invitent à ne jamais renoncer. Dans le récit « le voile se lève pour Kotolana », celle que nous connaissons mieux sous le prénom de Nathalie au sein du service périscolaire de la commune, partage son expérience pour l'apprentissage du français et sa demande de naturalisation qui étaient indispensables pour rester dans l'établissement. On retiendra les choix, le courage, la détermination mais aussi les belles rencontres qui jalonnent son parcours.

C'est à l'âge de 5 ans que Kotolana quitte sa famille et Secaco (Burkina Faso) pour la Côte d'Ivoire. Elle ne comprend ni la langue, et encore moins ce monde nouveau dont elle ne connaît ni les usages, ni les codes. Elle grandira, là-bas, loin des siens, sans ne jamais fréquenter les bancs de l'école.

Lorsqu'elle revient, adulte, dans son village natal, elle doit réapprendre sa langue maternelle, les travaux des champs et les corvées du quotidien. Suite à une blessure et une convalescence longue, elle part vivre chez son oncle à Ouagadougou. Soulagée d'échapper à son village et à ses coutumes d'un autre temps, elle devient domestique. Nourrie et logée, elle travaille pour plusieurs maisons mais ne profite guère de ses revenus. Sa tante garde tout l'argent qu'elle gagne. Malheureuse et en colère, elle demeure néanmoins près d'elle pour continuer à vivre en ville. Elle se lance d'ailleurs dans la restauration à ses côtés et commence ainsi son apprentissage du français. Cinq ans plus tard, elle rencontre celui qui deviendra son mari et avec lequel elle aura deux enfants.

Pour donner toutes les chances à son fils et à sa fille, elle rejoint son mari en France où sa belle-famille l'accueille chaleureusement. Installée à la Roche Blanche, elle est vite séduite par son nouvel environnement et se lie d'amitié. Son mari la soutient et lui permet de s'adapter rapidement à sa

nouvelle vie. Cependant, elle ne sait toujours ni lire ni écrire et son quotidien est un défi permanent. Pour autant elle s'accroche et décroche notamment son permis de conduire. Très vite, elle postule pour des missions en intérim et notamment à l'école de Veyre-Monton. Durant trois ans, la responsable du périscolaire, Laura, va l'épauler et l'aider à se repérer par des astuces pour pallier son analphabétisme. Suite au départ en retraite d'une collègue, on lui propose un CDI au sein de l'établissement, mais n'ayant pas la nationalité française, il lui est impossible de pouvoir y prétendre. C'est le déclic. Avec l'aide de Laura, de la mairie et de sa conseillère Pôle emploi, elle se lance dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture afin d'avoir le niveau requis pour sa demande de naturalisation. Il lui faut tout apprendre, l'alphabet, les syllabes, les mots, les phrases. Malgré les obstacles et les difficultés, elle ne lâche rien. Elle ne peut décevoir tous ceux qui l'ont soutenue. Deux ans de formation, quatre heures par semaine avec l'association CLÉS lui permettent d'obtenir les qualifications requises pour poursuivre l'aventure, à savoir apprendre désormais l'histoire, la géographie et quelques notions de culture générale.



C'est Evelyne qui prend le relai de l'association pour préparer l'entretien de naturalisation que Kotolana réussit avec succès. « Aujourd'hui j'arrive à me débrouiller mieux qu'avant, je bats des ailes mais j'ai encore du chemin à faire avant de m'envoler ». Kotolana est stagiaire depuis fin octobre et sera titulaire de son poste dans un an.

REPAS DES AÎNÉS ET COLIS GOURMANDS

Repas des aînés

Le repas des aînés, offert aux personnes de 72 ans et plus, se déroulera le dimanche 11 janvier 2026, à 12 heures, au Garden Palace (Chemin du Val d'Auzon), et sera suivi d'un spectacle. Les personnes concernées peuvent être accompagnées exclusivement par leur conjoint. Les personnes à mobilité réduite peuvent venir avec un seul accompagnateur. Une participation de 35 € est à joindre, dans les deux cas, au coupon réponse encarté dans cette lettre.

Colis gourmands

Les personnes ne pouvant pas participer au repas peuvent bénéficier d'un coffret gourmand, simple ou double, qui leur sera remis, à leur domicile, par les élus municipaux, à partir de mi-décembre. Dans tous les cas, il est demandé de compléter le coupon-réponse joint à la présente lettre et de le faire parvenir à la mairie avant le 15 novembre 2025. L'annonce de l'inscription paraît exclusivement dans la lettre municipale et sur le site internet de la commune. Aucun courrier ne sera adressé.

VEYRE-MONTON
Coupon à retourner avant le 15 novembre 2025

NOM - PRÉNOM : _____
 ADRESSE : _____
 DATE DE NAISSANCE : _____
 TEL : _____
 MAIL : _____

☐ **COLIS GOURMAND**

UN SIMPLE (1 PERSONNE) ☐
 UN DOUBLE (2 PERSONNES) ☐

NOM ET PRÉNOM DU SECOND BÉNÉFICIAIRE : _____
 DATE DE NAISSANCE : _____

☐ **REPAS DES AÎNÉS**
Au Garden Palace le 11 janvier 2026

SEUL(E) ☐ AVEC CONJOINT(E) ☐ AVEC ACCOMPAGNANT(E) ☐

NOM ET PRÉNOM DU CONJOINT OU DE L'ACCOMPAGNANT : _____
 DATE DE NAISSANCE : _____

POUR LES CONJOINT(E) ET ACCOMPAGNANT(E) DE MOINS DE 72 ANS, UN CHEQUE DE 35€ À L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC SERA À JOINDRE

No pas jeter sur la voie publique IPNS

SPECTACLE POUR ENFANTS : PAOLO, LA QUÊTE DU CONDOR DIMANCHE 23 NOVEMBRE

Alors que tout le monde le considère comme un enfant, Paolo part, en compagnie de son fidèle alpaga prénommé Tuco, en quête du grand condor, afin de sauver son village situé au Chili.

Suite à la construction du nouveau palais royal de l'empereur Pachacuti, la montagne menace de s'effondrer sur son village. Seul le grand condor a le pouvoir de l'emmener voir Pachamama, déesse protectrice de la nature, qui a le pouvoir de sauver les siens.

À partir de 6 ans

Salle Harmonia - 15h00 - Gratuit



CYRIL TINLOT EXPOSE SES PHOTOGRAPHIES AU DÉPÔT DE PAIN

Passionné de nature, Cyril Tinlot profite de ses balades pour s'adonner à la photographie. Grand observateur, il guette avec patience et discrétion, la vie dans la campagne alentour où il tente de capturer des instants uniques auprès des animaux qu'il croise. Ecureuils, renards, chevreuils ou oiseaux prennent volontiers la pose le temps de quelques secondes. Exposées jusqu'au 29 novembre, les photos de Cyril Tinlot ne manqueront pas de vous surprendre, de vous captiver ou de vous émouvoir tant la magie de l'instant opère.



Exposition au dépôt de pain de Monton - place Georges Brassens.

Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 7h30 à 12h30 et le dimanche de 7h30 à 12h00

11 NOVEMBRE : Commémoration - Monument aux morts de Monton - rassemblement devant mairie à 10h30.

15 NOVEMBRE : Ensemble vocal magnificat - Église de Monton, 20h00.

20 NOVEMBRE : Soirée beaujolais nouveau - Salle Harmonia, 19h00.

22 NOVEMBRE : Conférence Zéro déchet avec le SBA et Vert Monton, salle de Soulasse, 9h30.

22 ET 23 NOVEMBRE : Marché de Noël - Salle Lou Veysou, 14h00 à 18h00.

23 NOVEMBRE : Spectacle pour enfants - Salle Harmonia, 15h00.

27 NOVEMBRE : Collecte de don de sang - Salle Harmonia, 16h00 à 19h30.

29 ET 30 NOVEMBRE : Marché de Noël - EHPAD le Cap Veyre, 10h00 à 18h00.

5 AU 7 DÉCEMBRE : Téléthon - Salle Harmonia - de nombreuses manifestations. Détails dans le document encarté et sur www.telethon2veyre.fr

7 DÉCEMBRE : Chants de Noël - Église de Monton, 17h00.

9 JANVIER 2026 : Voeux du Maire - Salle Harmonia, 19h00.

Expression : Veyre-Monton avec passion

INFORMATION UTILE :

Vous êtes propriétaire d'une maison construite légalement, mais votre terrain est aujourd'hui ****classé en zone non constructible**** (zone naturelle, agricole, inondable...) ?

☐ Ce changement de zonage peut avoir des conséquences importantes ****en cas de sinistre**** (incendie, inondation, effondrement...).

☐ En particulier, ****la reconstruction à l'identique pourrait être interdite**** si deux conditions sont réunies :

1/Le terrain est désormais inconstructible selon le PLU actuel,
 2/ Et la ****DAACT**** (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux) ****n'a pas été déposée**** après la construction.

☐ La DAACT est le document officiel qui prouve que votre maison a été construite en conformité avec le permis.

Sans ce document, votre bien peut être considéré comme ****non conforme**** aux yeux de l'administration, même s'il a été construit en toute bonne foi.

☐ En cas de sinistre total, ****l'absence de DAACT peut empêcher la reconstruction**** et compliquer l'indemnisation par l'assurance.

☐ Pour vous protéger :

* Vérifiez si une DAACT a été déposée pour votre bien (à demander à la mairie),

* Consultez le zonage actuel de votre terrain dans le PLU,

* Relisez votre contrat d'assurance pour connaître vos garanties.

Veyre-Monton Indépendant

À la suite de plusieurs désaccords de fond et de forme j'ai préféré quitter l'équipe municipale majoritaire pour siéger désormais en tant que conseiller municipal indépendant. Je continuerai ainsi à exercer le mandat que vous m'avez confié dans l'intérêt de tous et à l'écoute de chacun. À cet effet vous pouvez me contacter par mail : veyremonton.independant@gmail.com

Christophe DOUSSAUD, conseiller municipal indépendant

ANIMATION ZÉRO DECHET



L'association Vert Monton vous invite le **samedi 22 novembre à 9h30** à la salle des fêtes de Soulasse pour une conférence sur le thème du Zéro déchet avec le SBA.

Inscription obligatoire : vertmonton@mailo.com

Une animation DiY (faire soi même) suivra le 29/11 : lessive et furoshiki, réservée aux adhérents de Vert Monton.

Trois carrés partagés de plantes aromatiques ont été installés par l'association Vert Monton (place Edouard Gardon à Soulasse, place Verdier Latour et quartier des chaumes à Monton). Le dernier carré cherche sa place dans un quartier de la commune avec bâtis sans jardin, les riverains intéressés peuvent contacter l'association vertmonton@mailo.com

VENTE DE CALENDRIERS PAR LES SAPEURS POMPIERS EN NOVEMBRE

Durant tout le mois de novembre, les Sapeurs-Pompiers passeront dans la commune, en tenue. Il vous est rappelé qu'aucun démarchage ne se fait en tenue civile ! Attention aux vendeurs se faisant passer pour des pompiers. Une carte professionnelle peut être présentée en cas de doute.



LES AMIS DE SAINT GENEST PRÉSENTENT LEUR CONCERT DE NOËL

Venez chanter Noël dans un voyage virevoltant de musique ! Accompagné par un ensemble instrumental de jeunes musiciens, le chœur spécialement composé pour l'occasion vous emportera à travers le monde pour fêter la venue du Divin Enfant et célébrer son message de joie et de paix.

Infos pratiques : Chants de Noël

Direction : Anne-Sophie Songis-Miseray - Chœur mixte et ensemble instrumental

2 représentations :

le 28 novembre 2025 à 20h00, Ste chapelle de Vic le Comte.

le 7 décembre 2025 à 17h00, Église de Monton.

Participation libre - amisgenest@gmail.com - 06 95 94 16 31

MARCHÉ DE NOËL DE LOU VEYSOU

Le marché de Noël des activités créatives du Centre de Loisirs Lou Veyssou aura lieu **les samedi 22 et dimanche 23 novembre** de 14 heures à 18 heures à la salle Lou Veyssou, impasse Harmonia.

CHRONIQUE D'UN AUTRE TEMPS

Fabrication et commerce du vin à Monton (2/4)

Contrairement aux siècles antérieurs, plusieurs sources d'information s'offrent à qui s'intéresse au commerce du vin de Monton au XVIIIe siècle. Elles permettent en particulier de retracer les origines des contacts avec le marché parisien.

Entre mars 1702 et janvier 1713, le bureau parisien qui enregistre l'arrivée des vins dans la capitale par la voie fluviale est formel : pas un bateau d'Auvergne au port de la Tournelle, débarcadère des vins communs qui abordent la capitale par le sud. Les seuls bateaux mentionnés arrivent de Moulins ou de La Chaise – le port de Saint-Pourçain.

La raison de cette absence est clairement exposée par l'intendant Ballainvilliers en 1764 : « Les vins feroient dans la partie du vignoble une ressource utile pour ses habitants, mais le défaut de rivière navigable dans tous les temps, et les droits excessifs de douane auxquels les vins de cette province sont assujettis à l'entrée du Bourbonnois [...] en interdisent presque toute exportation hors de la province ». Le vin « ne se vend jamais pour la consommation extérieure au-delà du vingtième de celui qu'on recueille ». C'est à Vichy que les bateaux qui suivent le cours de l'Allier doivent payer ces « droits excessifs perçus avec toute la rigueur fiscale » et qui représentent en 1764 « près du tiers de la valeur de la denrée ».

Il faut donc se rendre à l'évidence : le commerce du vin auvergnat était sérieusement entravé, à un moment où la circulation des vins communs, bon marché, s'améliorait ailleurs. Car après le terrible hiver 1709, la hausse continue de leur prix avait encouragé partout la culture de la vigne – autour de Clermont et Riom, comme ailleurs. Et le marché de la capitale de plus en plus demandeur incitait à prospecter dans les vignobles desservis par la batellerie fluviale, le moins onéreux des modes de transport.

Le vin de Monton tenta, tant bien que mal, de participer au mouvement général, malgré son sérieux handicap – mais petitement, par la force des choses. La vente locale reste essentielle jusqu'à la Révolution et c'est elle qui vide les caves. La preuve en est qu'il apparaît rarement de vin « marchand » c'est-à-dire pur, dans les inventaires après décès : le vigneron ne cultive pas la vigne pour boire son vin ou le garder en cave... il le vend dès que possible à qui en veut, pour disposer d'argent liquide. Ceux qui achètent le vin de Monton viennent majoritairement des montagnes des environs où l'on n'en produit pas.

(À suivre)

Geneviève Plyer (Sites et Patrimoines)

Etat Civil

NAISSANCE :

Lewen DUTUEL

MARIAGE :

Cécile BATISSE et Jean-Michel ANDRIEUX

DÉCÉS :

Marcel POINCLOUX



@ville de Veyre-Monton



@veyremontonofficiel



Téléchargez cityAll

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE :

- Lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
- Mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Ouverture du service urbanisme
Uniquement les après-midi

L'AGENCE POSTALE EN MAIRIE VOUS ACCUEILLE :

- Lundi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- Mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Infos pratiques

PERMANENCES :

- Madame le Maire : les jeudis matins
- Albane Mathieu (adjointe à la citoyenneté, projets participatifs, CCAS et animation jeunesse) sur rendez-vous les lundis de 17h30 à 18h30

Hôtel de ville
26 rue du cheix - 63960 Veyre-Monton
04 73 69 60 31
contact@mairie-veyremonton.com
www.mairie-veyremonton.fr
<https://participer.veyre-monton.fr/>

Directrice de la publication : Nadine Vallespi, Maire de Veyre-Monton
Impression Imprimerie DECOMBAT à Cébazat - Tirage 1850 exemplaires
Crédit images : A.MATHIEU - Mairie service communication